

On nous prie de reproduire de la Minerve la correspondance suivante.

Verchères, 28 juin 1848.

Monsieur, — Je m'empresse et me fait un devoir de vous dire fort succinctement l'empressement de nos concitoyens à célébrer la fête nationale (la St. Jean-Baptiste) et le zèle avec lequel ils s'envolèrent sous la bannière de cette société, dont vous êtes le fondateur, afin de transmettre à leurs petits fils une institution qui a pour but, la conservation intacte de cette nationalité canadienne qui, sans une extrême surveillance, finirait par se perdre et se noyer dans les flots de l'émigration.

La St. Jean Baptiste fut célébrée cette année à Verchères avec une pompe et un enthousiasme qui mériteraient d'être traités par une plume plus exercée que la mienne, mais ma faible esquisse aura peut-être l'avantage d'exciter quelqu'un à décrire plus dignement tout ce que cette solennité a eu de beau, de grand et de joyeux. Avant d'entrer dans les détails de la fête, je dois vous dire qu'à une assemblée antérieure, ayant pour but l'organisation de la société, les personnes ci-après nommées, furent unaniment élues: l'honorable F. Xavier Malhiot, président, Paschal Chagnon et Pierre Amiot, écuycrs, vice-président, L. F. Chagnon, écuycr, secrétaire, Sœur Joseph Dausereau, trésorier, Messieurs R. O. Bruneau, curé de la paroisse, et J. Morin, vicaire, chapelains, A. Malhiot et Chs. Dausereau, écuycrs, médecins, P. X. Collette, écuycr, commissaire-ordonnateur. A neuf heures A. M. les officiers de la société revêtus de leurs insignes et marques distinctives et près de deux cents personnes portant à la boutonnière la feuille d'érable, présidés du drapeau de la société, de la bande (l'union canadienne) que Verchères doit au zèle et aux sacrifices du Dr. Chs. Dausereau, d'une compagnie de quarante miliciens commandée par le capt. P. X. Collette, se rendirent en procession, aux sons joyeux de la musique à l'église où fut célébrée la messe. Le révérend messire Chiniqy, l'apôtre de la tempérance, dont la réputation d'éloquence et de talents est si bien établie et connue dans le Bas-Canada, donna un sermon propre à la circonstance. Après l'offrande, la procession dans le même ordre, fit le tour du village aux sons gaais et harmonieux de la bande, et vint prendre place à un banquet préparé dans une salle de la maison d'école, l'insouciance du temps ayant empêché qu'il fut servi dans le petit bois qui se trouve près du village. Voici le programme des santés qui furent proposées au dîner, et auxquelles tous répondirent avec enthousiasme:

- 1. — La Reine, puisse son règne être aussi long qu'avantageux à ses sujets; — 2. — Le prince Albert et la famille royale; — 3. — Le gouverneur-général, puisse son administration avoir pour base les droits constitutionnels du peuple; — 4. — Le jour que nous célébrons; — 5. — Le clergé du Canada; — 6. — L'agriculture, de laquelle dépend la prospérité du pays; — 7. — Le commerce libre, avec toutes les parties du monde; — 8. — Les classes ouvrières et industrielles; — 9. — Le peuple Canadien, puisse-t-il croître en vertu, en industrie et en prospérité; — 10. — Josephite, femme de Jean-Baptiste et le beau sexe; — 11. — Les membres libéraux de la chambre d'assemblée, qui soutiennent avec énergie et courage les droits des Canadiens; — 12. — Nos frères Canadiens disséminés dans les différents pays du monde, qui, dans ce jour, ne manquent pas de se réunir pour rendre hommage au glorieux patron de leur pays natal; — 13. — A Ludger Duvernay, écuycr, fondateur de Société St. Jean Baptiste. Après le dîner la procession dans le même ordre se rendit de la nouvelle église, où fut donnée la bénédiction du St. Sacrement. Après le Salut, la société précédée des enfants du village qui s'étaient aussi organisés en une société, ayant un drapeau, des présidents revêtus d'insignes distinctives toujours aux sons joyeux de la bande, fit le tour du village et continua sa marche vers le petit bois où était préparée une collation à laquelle tous prirent joyeusement part. Les Dames n'ayant pas voulu rester en arrière dans ce jour de joie et de fête nationale, s'étaient fait préparer un repas champêtre dans le bois et contribuèrent grandement par leurs chants joyeux et leur amabilité à embellir la fête. Vers les sept heures du soir la réunion revint au village dont elle fit encore une fois le tour, la bande jouant des airs nationaux, après quoi tous se séparèrent joyeux et on ne peut plus contents.

Avant de terminer, permettez-moi monsieur de vous dire quelques mots sur la retraite qui fut commencée à Verchères, le jour de la St. Jean Baptiste et qui s'est terminée hier. Depuis longtemps la charité et la sollicitude du vénérable pasteur de la paroisse, appelaient sur ses paroissiens les précieux et inévaluables avantages de la Tempérance. Déjà nous étions instruits du succès prodigieux qu'avaient en les prédications du vénérable messire Chiniqy dans un grand nombre de paroisses du Bas-Canada; aussi avons-nous vu, tous les jours de cette retraite un immense concours de peuple se presser pour entendre ses salutaires instructions, et plus de dix-huit cents personnes témoigner par leur empressement à s'enrôler sous le glorieux drapeau de la tempérance, que sa parole éloquente avait produit à Verchères comme ailleurs, les fruits les plus avantageux. Hier, le dernier jour de la retraite, les citoyens de la paroisse se rendirent en masse à la balustrade et présentèrent à messire Chiniqy une adresse dans laquelle ils lui exprimaient leur reconnaissance pour le bien incalculable qu'il venait de leur faire, ainsi que les vœux les plus sincères afin qu'il puisse continuer avec le plus grand succès l'œuvre de salut et de régénération qu'il a entreprise. Après la présentation de cette adresse, l'office étant terminé une foule immense, bannière et musique en tête alla reconduire l'apôtre de la tempérance jusqu'à une dizaine d'arpents hors du village, lieu où le vénérable messire Chiniqy fit ses adieux à la paroisse; en termes on ne peut plus éloquents et touchants. Près de trois cents personnes tant en voiture qu'à cheval l'accompagneront ensuite jusqu'à Contrecoeur, paroisse voisine. Afin le peuple se dispersa et le contentement et la joie qui taient répandus sur toutes les figures annonçaient la fin d'une de ces fêtes tout à la fois religieuses et nationales, où caractère canadien déploie un charme si enchanteur.

FAITS DIVERS.

COLLECTION DE TABLEAUX. — Il vient de nous être présenté par un ami une liste complète de la collection si belle et renommée des tableaux de la chapelle du séminaire de Québec. Nous croyons que cette nomenclature devra intéresser tout ami des arts. Nous devons remarquer que le premier des tableaux énumérés ci-après se trouve à droite l'entrée de la chapelle; les autres suivent dans l'ordre ilégué:

- I. La Samaritaine. St. Jean, iv. 5. — par LAGRÈNÉE.
II. La Ste. Vierge servie par les Anges. — par DIEU.
III. Le Christ. St. Jean, xix. 30. — par MOYET.
IV. Les solitaires de la Thébaïde. — par GUILLOT.

- V. St. Jérôme effrayé par la pensée des jugements de Dieu. — par DULIN.
VI. L'Ascension. — par PH. CHAMPAGNE.
VII. Jésus-Christ déposé dans le tombeau. St. Jean, xix. 30, &c. — par HURTIN.
VIII. Repos de la Sainte Famille dans le désert pendant la fuite en Egypte. — par CARLO VANLOO.
IX. Un petit tableau ovale représentant deux anges. — par LEBRUN.
X. Vision extatique de St. Antoine. — par PARROCEL D'AVIGNON.
XI. La Pentecôte. Actes, ii. — par PH. CHAMPAGNE.
XII. St. Pierre aux liens. Actes, xii. 67, &c. — par CHARLES DE LA FOSSE.
XIII. Les Solitaires de la Thébaïde. — par GUILLOT.
XIV. Le baptême de Jésus-Christ, St. Matthieu, iii. — par CLAUDE GUY HALLE.
XV. St. Jérôme écrivain. — par J. B. CHAMPAGNE.
XVI. L'adoration des Mages. St. Matthieu, ii. — par BOUQUIER.

MGR. DE QUÉBEC. — Par rapport à ce qui est arrivé à l'Archevêque de Québec, en descendant il y a quelque temps à bord du Québec, le Witness répond à notre interpellation qui lui fut adressée sur ce sujet: "Nous n'hésitons pas à affirmer que c'est le devoir et l'intérêt de ceux qui gagnent leur vie par le transport des passagers, de leur montrer une courtoisie convenable, et que certaines classes de citoyens ont un droit spécial à des égards de la part des capitaines de steamers et d'autres personnes dans les mêmes circonstances. Ces citoyens sont les personnes âgées et infirmes, les dames, et les ministres de la religion, en un mot ceux qui ne sont pas capables ni désireux de se mettre dans la foule pour s'y frayer un chemin. Il est de plus évident que le directeur d'une voiture ou d'un vaisseau de transport public (convoyances) est tenu d'avoir les mêmes égards pour les ministres de toutes les dénominations. En conséquence, par rapport à son âge et à son caractère, nous croyons que l'archevêque avait des droits particuliers à des égards de la part d'un capitaine de steamer."

UN EXILÉ. — Les journaux de N. Y. annoncent que le Signor Argenti, l'exilé italien, s'en retourne en son pays, quoi qu'il ait contre lui une sentence de bannissement perpétuel!

UNE TRUITE. — La Sentinel de Milwaukee dit que l'on vient de prendre tout près de cette ville une truite qui pèse 50 livres, et a quatre pieds de longueur! C'est beau!

UN PROCÈS PROTESTANT. — La conférence de l'église méthodiste épiscopale, tenue à Troy, vient de faire le procès au Rév. Sprague, accusé de méprisisme ou magnétisme. Elle l'a dépourvu de ses fonctions de ministre.

LA CONSOMPTION. — Un journal de médecine publié à Boston conseille aux personnes atteintes de consommation, de se diriger plutôt vers le nord que vers le sud, lorsque le médecin ordonne un voyage. C'est nouveau.

VAISSEAUX. — Le 4 juillet il était arrivé à Québec 570 vaisseaux d'outre mer, et 30 des ports d'en bas; ce qui fait sur l'an dernier une augmentation de 3.

SCOURS DE LA CHARITÉ. — Il vient d'arriver à New-York quatre scours de la charité qui appartiennent au couvent de Notre-Dame en Belgique. Ces bonnes scours se rendent dans l'Ohio. Il paraît qu'elles doivent être suivies de plusieurs autres membres de leur congrégation.

LADY ELGIN. — Le nouveau steamer Lady Elgin est fort bien construit et très commode pour les passagers. Le prix du passage dans la chambre n'y est que de dix chelins. Il doit être encouragé pour cela.

ROWLAND-HILL. — Le steamer Rowland-Hill qui maintenant voyage entre Frédéricton et St. Jean, a failli brûler en entier le 25 juin. Grâce aux efforts de la garnison et des pompiers; le dommage n'ont pas été très considérables.

LA REVOLUTION. — Il paraît, d'après un discours prononcé par M. Mitchell à New-York, que la révolution ou l'insurrection doit éclater en Irlande après les récoltes.

CHEMIN DE FER. — Ils s'est tenu à Toronto une assemblée publique pour considérer s'il y aurait moyen de construire un chemin de fer entre Toronto et le lac Huron. L'assemblée a décidé que, vu qu'il est impossible de se procurer de l'argent pour la construction des chemins de fer, on y fasse un chemin de bois ou un chemin macadamisé.

TRAITE. — Le traité ratifié entre le Mexique et les E. U. est arrivé le 6 à Washington.

CUIVRE. — Il vient de descendre du Lac Supérieur une barque contenant 261 tonneaux de cuivre de la mine de Cliff; cette cargaison vaut, dit-on, \$75000, et est destinée pour New-York. La même barque emporta aussi 30,000 livres de cuivre des mines de la compagnie Nord-Ouest.

NOUVELLE PAROISSE. — La Gazette Officielle de samedi contient une proclamation qui érige civilement la paroisse de St. Paulin, dans le comté de St. Maurice.

NOMINATIONS. — La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes: Juges à Paix pour le district de Montréal, M. L. A. Lahaise, O. Stimpson, M. Poirier, J. L. M. Marjón, J. N. Poulin, M. H. Limoges, J. Watier dit Lanoix, F. X. Poitras, R. McCorkill, J. S. Lewis, R. Barrie, A. Gardner, Peter Aubry, D. McRae, J. P. Rowe, N. Manning et J. Graham.

TERRES A VENDRE. — Dans le dernier numéro de la Gazette Officielle, un grand nombre de terres dans les agences de M. Lavallée (St. Jérôme), de M. Daly (Rawdon), et de M. Morrison (Berthier) seront à vendre au 5 septembre prochain à quatre chelins l'acre.

PRIX DES MARCHÉS. — La fleur est à 23c 9d et 24c, le blé est à 5c 4d, les pois blancs à 3c 2d et 3c 4d, le saindoux à 4d et 6d, le beurre salé à 6d, les patates à 4c 6d et 5c, le foin à 35c et 40c, la paille à 20c et 25c.

MEXICO. — Il paraît que le trouble continue de régner à Mexico. Les généraux Pillow et Childs viennent d'être nommés par M. Polk majors-généraux.

UN SOUVENIR. — Un nommé Henry Short, du régiment des royaux, vient d'être arrêté à Québec par le comtable Hayes. Short avait déserté il y a neuf ans et avait fui aux E. U.; il était revenu habiter Québec, pensant n'être pas reconnu. Mais il paraît que Hayes en avait encore un souvenir!

ANGLETERRE ET FRANCE. — Nous voyons par un article éditorial du Herald d'hier que, depuis que la France est dans le trouble, le commerce de l'Angleterre a diminué considérablement.

LA REINE VICTOIRE. — Le Courrier de Montréal annonce qu'il vient d'arriver à Montréal un magnifique portrait de S. M. la Reine Victoire, peint par M. Patridge d'après l'ordre de l'Assemblée législative du Canada. Le Courrier fait un grand éloge de la manière habile avec laquelle est exécutée cette œuvre, qui coûte, dit-il, 400 guinées!

PAROISSE DE LONGUEUIL. — La paroisse de Longueuil a donné, mercredi dernier, à la ville de Montréal, le même spectacle édifiant que la paroisse de Yarences lui avait présenté la semaine précédente. Les bons habitants de cette grande paroisse sont venus en masse faire leur pèlerinage à N. D. de Bon-Secours. Dans un silence religieux, cette foule, en sortant du bateau, s'est dirigée processionnellement vers le pieux sanctuaire et y a assisté à une Grand-messe chantée pour la circonstance. Un grand nombre de ces pèlerins y regardent le pain sacré du voyageur, en participant à la divine Eucharistie, et l'attitude vraiment dévote de tous démontrait la foi vive qui les animait.

Après le St. Sacrifice de la messe, Mgr l'évêque leur adressa une instruction sur le but et les avantages de leur pèlerinage; il les félicita sur le succès de l'association de tempérance au sein de leur paroisse; il les loua d'être venus rendre, en face d'une grande cité, témoignage de leur résolution et mettre leur généreuse entreprise sous la protection de la T. Ste. Vierge; puis il prononça avec eux l'acte de consécration à N. D. de Bon-Secours. M. le curé de Longueuil était, comme en toute autre bonne œuvre, à la tête ses chers paroissiens.

Un autre but de ce pèlerinage était de détourner de leur paroisse et de nos campagnes le fléau redoutable des vermines et des sauterelles. A cette occasion, l'évêque leur expliqua pourquoi Dieu, dans sa justice comme dans sa miséricorde, visitait par des épreuves ou par des châtimens tantôt les coupables, quelquefois les justes mêmes, afin de convertir les uns et d'accroître les mérites des autres. Puis, toute l'assemblée chrétienne s'étant de nouveau prosternée aux pieds de l'autel de Marie, on fit les prières du Rituel pour implorer les bénédictions de Dieu sur les grains et la conservation des fruits de la terre. Toutes ces supplications terminées, on vit cette foule défilier silencieusement vers le port et s'en retourner contents, chacun remportant dans son cœur les émotions solitaires de la matinée.

Ces beaux exemples doivent se renouveler de semaine en semaine, nous dit-on, par différentes paroisses; et l'on annonce déjà, pour demain, le pèlerinage des habitants de Verchères, et pour Vendredi, celui des paroissiens de la Longue-Pointe.

CANAL ÉRIÉ. — Par l'Evening Journal de Albany nous voyons que le Canal Érié doit être élargi. On a fait des investigations dans le dessein de construire des vaisseaux d'une grandeur convenable pour la navigation du canal agrandi. On suppose généralement que les déjeûs pourront livrer passage à un vaisseau de cent dix pieds de long sur dix-huit pieds de large.

PERTES PENDANT LA REBELLION. — Le Colonel Prince a invité le gouvernement de faire sortir un warrant pour \$2,000 pour défrayer une partie des pertes pendant la rébellion dans le Haut-Canada.

UN INCENDIE. — On nous écrit: "Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, le feu a été mis à la vieille église de la paroisse des Trois-Pistoles, qui a été réduite en cendres, avec une grande quantité de bois qu'elle contenait, et que des ouvriers préparaient pour l'église nouvelle bâtie au bord du fleuve. Cet acte, dont l'auteur reste inconnue ne peut être attribué qu'à la malveillance d'un des partisans d'une seconde église nouvelle, bâtie à 10 ou 15 arpents au sud de la première, qui fut érigée conformément aux réglemens en force en cette province. Et c'est sans doute l'espoir de voir brûler les deux premières qui a poussé cet individu à commettre cet acte, dont le résultat fera probablement entrevoir une chance de réunion entre les partisans des deux églises nouvelles que se seraient arrangés pour que leurs cérémonies religieuses fussent célébrées dans la seconde de ces églises. Un grand nombre d'outils a aussi été consumé dans cet incendie."

YUCATAN. — Le capitaine Dorantes, de la goélette Ventura, arrivée de Campeche, qu'elle a quitté le 13, nous apprend que les Yucateques les Indiens s'étaient livrés combat le 1er à Holinchen; les Indiens ayant perdu 900 hommes, se sont enfuis sur les montagnes. Il ne s'en trouve point dans les voisinages de Campeche, Sisa ou Merida: ces barbares n'inquiètent que les habitants des villages.

YUCATAN. — Les Indiens de l'Yucatan paraissent bien décidés à ne pas perdre le bénéfice de leur succès, et ils s'empressent d'entrer en relations avec ceux qui peuvent leur être utiles; ils prouvent par là qu'ils ne sont pas aussi barbares qu'on l'avait dit d'abord. Ceux qui se sont emparés dernièrement de Bacalar, ont immédiatement dépêché un envoyé aux autorités anglaises, de Belize, pour leur demander l'autorisation de continuer leurs relations commerciales avec cette colonie, sous la protection du pavillon anglais, c'est-à-dire, de s'y trouver sur le même pied que les hommes de race espagnole, auxquels ils se sont substitués.

Le surintendant de Sa Majesté britannique s'est empressé de leur répondre de la façon la plus gracieuse et la plus encourageante: "Je vous prie de croire, leur dit-il, que dans le territoire anglais de Honduras, il sera accordé aux Indiens de l'Yucatan la protection qui se trouve assurée aux sujets des autres nations. Ils y jouiront de la protection entière de nos lois, et ils seront requis de se conformer à leurs prescriptions. Comme preuve de nos bonnes dispositions, je puis déjà vous citer un fait: le bruit m'est venu hier que deux Indiens avaient été attaqués et tués, dans nos limites; je me suis empressé d'envoyer sur les lieux des officiers chargés d'y prendre les renseignements nécessaires." Quel touchant empressement de la part du surintendant de Sa Majesté! Mais Indiens et Anglais, n'ont-ils pas toujours été faits pour s'entendre? Courrier des Etats-Unis.

NAPOLÉON. — On écrit de Boulogne, 14 juin: Louis Napoléon Bonaparte est arrivé d'Angleterre. Il est parti immédiatement pour Paris.

BELGIQUE. — Les élections se sont terminées en faveur de la monarchie constitutionnelle, nonobstant les intrigues des républicains qui n'ont pu faire élire que quelques-uns de leur parti.

DOUBLECOQ ET FLÉCHENLAIR. — Vois moi donc cette garde mobile qui me défile! Défile-t-elle bien! est-ce crâne! et pourtant, est-ce jeune!

— Ah! tiens, Doublecoq, tu me fends le cœur en seize, dire que j'en suis pas fait d'âge!... di électeur, ni mobile! républicain de trois ans!

— Mais, moi aussi, Fléchenlair, que j'suis-tu immobile! est-ce que j'pleure? Est-ce que nous sommes pas indispensables à Paris, nous? Et si y avait quelque chose donc!...

Tiens, sais-tu ce qui me vexe, moi, à voir défilér cette jeune mobile? C'est qu'ça va grandir et dans un an, les habits et les pantalons, tout aura criqué.

— Ah! ça, mais t'es donc plus bête encore que sous l'ancien gouvernement! Tu crois donc qu'on n'leur zy a pas fait des grands ourlets à ces enfants! Quel affreux ministre que tu feras!... Retiens une bonne chose: En temps de révolution faut que les fabricants de tout fassent aux institutions, aux habits, aux bois, aux pantalons, aux réglemens, à tout... des grands ourlets, passy en temps d'évolution, tout l'monde

et tout grandit en même temps, et vite! et y faut beaucoup d'marge, vu qu' d'un jour à l'autre, tout peut craquer.

N'ayant ni le temps ni l'espace de répondre aujourd'hui au Canadien au sujet du Lac St. Pierre, nous le ferons dans notre prochaine feuille.

Le Packet nous parvient trop tard pour pouvoir lui répondre dans le présent numéro; notre réponse doit donc se remettre à vendredi.

Plusieurs articles romis faute de place.

NAISSANCE.

En cette ville, le 9, la dame de M. Isaac Vigent, a mis au monde une fille.

DECES.

A St. Denis, le 26 ult., M. Pierre Picard, âgé de 52 ans.

AVIS.

ES élections des officiers du comité central de l'Association des Etablissements Canadiens des Townships auront lieu, au MARCHÉ BON-SECOURS, VENDREDI, le 11 juillet courant. Tous les membres de l'Association sont invités à s'y trouver pour y élire des personnes de leur choix.

Par ordre

J. PAPIN.

Secr. Corr. A. E. C. T.

ANIM. LES CURÉS & COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

UN INSTITUTEUR marié qui, a fait un cours d'étude dans le pays et un cours d'anglais de trois années aux Etats-Unis, désire prendre au PREMIER AOUT prochain la direction d'une ÉCOLE MODÈLE. Avec les branches requises par la loi, on enseignera le Dessin appelé Poinah-Painting ou nouveau système d'écriture commerciale, la Musique vocale, les éléments de la Musique instrumentale, le Plain-Chant, tous les jours à l'École. La personne ayant depuis, cinq ans, été à la tête d'un chœur comme maître chœur, préférerait une situation où elle en serait requise.

S'adresser à Daillebolt, à H. L. P.

11 Juillet, 1848.

ETABLISSEMENTS CANADIENS

DES TOWNSHIPS.

ES membres de tous les Comités locaux de la ville ou d'ailleurs, de même que les Citoyens des divers quartiers de la ville, qui pensent avoir des suggestions à faire, sont priés de se réunir MERCREDI soir, le DOUZE du courant, avec les membres du Comité Central, au Bureau de l'Association, à SEPT heures et demie, pour préparer les procès-verbaux de l'Assemblée de vendredi, jour fixé pour les élections annuelles des membres du Comité Central.

Par ordre

JOS. DOUTRE.

Assoc. Secr. Cor. A. E. C. T.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

ES Exercices littéraires du Collège de St. Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et demie. L'exigence du local ne permettant pas d'admettre le public indistinctement, on ne recevra de jeunes personnes que les sœurs des élèves. Les parents et les amis de l'éducation sont spécialement invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte d'admission qu'on se procurera au Collège. Les vacances ne seront données que le 20 au matin. 3 juillet.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

ES examens publics du Collège de l'Assomption auront lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre séances, deux par jour, une le matin et l'autre l'après-dîner; et l'ouverture de ces classes se fera le seize de septembre au matin. Montréal le 7 juillet 1848.

DEMANDE

ON demande immédiatement à St. Constant un Instituteur pour tenir une ÉCOLE MODÈLE, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une ÉCOLE commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu. — 91. St. Constant, 7 juillet 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une ÉCOLE MODÈLE désire prendre en engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le DISTRICT de MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC. Dans une ÉCOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. Arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs. La tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à St. poste ou autrement; à Messieurs CHARLAN, prêtre et curé de St. Clément de Beauharnois.

J. R. BERTHELOT

AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

Montréal, 6 juillet 1848.

ARCHITECTURE.

MRS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.